

Mémoire au BAPE du 26 février 2019

6211-09-072

"Hydro-Québec doit compenser pour la perte de captation de carbone"

Pour construire la ligne 735 kV, Hydro-Québec déboisera une superficie de 1 584 ha moins les superficies improductives (cours d'eau etc.) Prenons l'hypothèse qu'ils auront 1 200 ha à déboiser. À 1 000 arbres à l'hectare à maturité nous avons 1,2 millions d'arbres qui n'auront plus la possibilité de capter du carbone.

Hydro-Québec doit, comme société d'état, compenser pour la perte de captation de carbone dû à la construction de la ligne 735 kV. Nous sommes tous concernés par les changements climatiques. Il s'agira de calculer précisément la perte. Il y a au moins un organisme du nom de Carbone Boréal qui plante des arbres pour compenser les émissions de co2. Hydro-Québec pourrait procéder avec eux ou d'une autre façon.

Un autre aspect de la construction de la ligne est la dégradation du paysage. À 200 mètres de ma maison, cette ligne s'ajoutera aux 2 déjà existantes (164 kV et 735 kV). À 1 Km de chez moi, 2 lignes de Rio Tinto traversent le chemin que j'emprunte quotidiennement. Notre région est semblable à une courte pointe de couloir de transport d'énergie. Hydro-Québec devrait compenser pour le passage d'une nouvelle ligne.

La façon serait de donner aux villes ou municipalités affectées par le passage des lignes une compensation monétaire qui servirait strictement et seulement à planter des arbres. Prenons Ville de Saguenay qui consacre près de 500 000\$ par année pour la plantation et l'entretien des arbres, Hydro-Québec pourrait doubler ce budget pour une période de 5 ans. Cela aurait un double effet, améliorer la beauté de la ville et augmenter la captation de carbone.

Voilà une façon très sommaire de présenter mon idée. Des spécialistes pourront la développer et préciser les chiffres.

Merci!

Denis Henry